



TRIBUNAL DU CONTENTIEUX
ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES

Original : anglais

Devant : Juge Coral Shaw
Greffé : Genève
Greffier : Victor Rodriguez

CHAUVEAU-BAIS

contre

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

JUGEMENT

Conseil pour le requérant :
Néant

Conseil pour le défendeur :
Stéphanie Cochard, Office des Nations Unies à Genève

Introduction

1. La requérante a contesté devant l'an

Conclusion

7. Compte tenu de l'accord réalisé entre les parties, la requête est retirée et l'affaire est close.

(Signé) (Juge Coral Shaw

Ainsi jugé le 11 mai 2010

Enregistré au Greffe le 11 mai 2010.

(Signé) Victor Rodriguez, Greffier,

Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, Genève